ESPACE PREMIUM
Société par actions simplifiée au capital de 120 000 Euros
Siège social : 21300 CHENOVE
7, rue Paul Langevin
337 709 307 R.C.S. DIJON

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 21 SEP. 2012
sous le n° A 5166

Procès-verbal des décisions de l'associée unique du 28 juin 2012
EXTRAIT

Le 28 juin 2012, à 10 heures, au siège social de la société PASSION AUTOMOBILES,

La société S.O.G.E.S.A 2, société civile au capital de 5 081 860 EUR, dont le siège est à 68470 FELLERING - 16, chemin de Stückelrain, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 538 761 149, représentée par Monsieur Joël SCHMIDT, Gérant de ladite société, a pris les décisions ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

.....

- Modification exceptionnelle de la date de clôture de l'exercice social

- Pouvoirs à conférer

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Joël SCHMIDT, Président
- Monsieur Emmanuel CUENOT, Directeur Général
- Monsieur Yannick ETTER

.....

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de fixer exceptionnellement la date de clôture de l'exercice social au 31 juillet 2012.

L'exercice en cours aura en conséquence une durée exceptionnelle de sept mois et courra du 01 janvier 2012 au 31 juillet 2012.

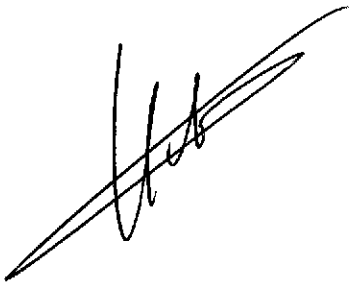
L'associée unique prend acte que le prochain exercice se clôturera à nouveau au 31 décembre 2012 et aura en conséquence une durée exceptionnelle de six mois. Les exercices suivants se clôtureront à la date prévue dans les statuts, soit le 31 décembre de chaque année.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique, après lecture.

Le Président
Monsieur Yannick ETTER



Pour copie certifiée conforme